

Le Pôle Seniors

À 60, 75 ou 90 ans, les besoins comme les attentes des seniors ne sont pas les mêmes. Les jeunes retraités dynamiques sont intéressés par les animations tandis que les plus âgés se tournent davantage vers des services qui leur permettent de continuer à vivre chez eux ou d'être aidés.

Le Pôle seniors propose cette variété de services à tous les Adamois.



La vie quotidienne

La ville de L'Isle-Adam offre une palette de services municipaux et associatifs importante à destination des séniors répondant ainsi aux principaux critères de la Charte Bien Vieillir.

1. La participation citoyenne : le Conseil des Sages

Installé le 22 septembre 2020, le Conseil des sages est pour le Conseil municipal une vraie force d'étude, de réflexion et de propositions. Ses membres, très souvent anciens élus et responsables associatifs, sont précieux pour leur investissement dans la vie de notre cité.

Sous la présidence d'Hubert Tardif, le Conseil des Sages est un organisme consultatif au service des Adamois, composé de 27 membres âgés de 60 ans et plus. Tous travaillent au service de l'intérêt général sur des problématiques de civisme, de propriété, de vie quotidienne et de préservation du cadre de vie.

Trois commissions ont été créées :

- Vie économique et commerce - Cadre de vie - Environnement et développement durable
- Vie sociale - Santé
- Education civique - Sécurité

Le Conseil des sages se réunit au moins chaque trimestre et transmet ses conclusions aux adjoints référents. Il remet un rapport annuel au Maire au cours d'une réunion plénière.

L'information et la communication

Le CCAS renseigne et les administrés sur les dispositifs existants en faveur des seniors.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal. Il est administré par le Maire, Président de droit du conseil d'administration ou en son absence par le vice-président.

Le C.C.A.S. a une personnalité juridique distincte de celle de la commune : il dispose d'un conseil d'administration, d'un budget propre, d'un personnel. Le conseil d'administration est composé pour moitié, de membres élus en son sein par le Conseil municipal et pour moitié, de membres nommés par le Maire ; ces membres nommés sont choisis parmi les personnes participant aux actions de préventions, d'animation, de réinsertion et de développement social menées dans la commune. Les missions du C.C.A.S. sont définies par l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Transport à la demande

Un service fait par la CCVO3F, le transport fonctionne toute l'année, hors week-end et jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h pour les rendez-vous médicaux, administratifs, courses, activités...

La vie à domicile

Portage des repas

Livraison de repas à domicile, possibilité du lundi au dimanche.

Menus élaborés par une diététicienne.

Soutien aux associations permettant le maintien à domicile et le soutien aux familles concernées par la maladie d'Alzheimer

Association Handicap Alzheimer Prestations Informations (HAPI)

L'association soutient toute personne âgée malade et son aidant familial :

- aide aux démarches administratives
- aide ponctuelle en cas d'indisponibilité de l'aidant familial (courses, transport, garde-malade..)
- des après-midi d'échange convivial avec ses bénévoles (Bistrots HAPI), sortie gastronomique, journée annuelle de répit pour l'aidant

HAPI veille à l'information des familles sur l'intérêt d'une prise en charge précoce de la maladie d'Alzheimer

HAPI hapi-alzheimer@orange.fr 06 99 15 89 70

Plan canicule / Plan Grand froid

Plan grand froid

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout pour les personnes fragiles ou souffrant de certaines pathologies. Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile).

Plan canicule

C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise tous les étés, afin de recenser les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur.

Que vous viviez seul ou en couple, si vous êtes une personne de plus de 65 ans, de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ou un adulte handicapé, n'hésitez pas à vous faire recenser.

Le CCAS se charge de constituer et de tenir à jour un registre nominatif.

La personne sera contactée par le service social en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres afin de vérifier votre bon état de santé et pour vous rappeler les mesures préventives simples à observer.

Toutes les personnes souhaitant figurer sur ce registre devront se faire recenser auprès du CCAS. Un formulaire est disponible auprès de l'accueil mairie, de la mairie-annexe du Castelrose et du CCAS du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 ou l'inscription est possible par téléphone au service du CCAS au 01 34 69 03 29 ou par mail centre.social@ville-isle-adam.fr.

Cette inscription relève d'une démarche volontaire mais chacun a la possibilité de signaler au CCAS une personne isolée.

La vie sociale

Festivités telles que les noces d'or et diamant, la galette des rois

Que vous vous soyez ou non mariés à L'Isle-Adam, Monsieur le Maire et son Conseil municipal seront heureux d'organiser à votre demande, une cérémonie à l'occasion de vos noces d'or (50 ans) ou de diamant (60 ans) dans les salons d'honneur de la Mairie.

Activités intergénérationnelles

L'idée est née de la volonté de réunir des enfants des établissements scolaires et des séniors des maisons de retraite adamaises dans le but de favoriser les contacts et la proximité entre les différentes générations autour de jeux tels que jeux de plateau, de carte, loto...

Dans notre société actuelle, les parents, souvent pressés, prennent de moins en moins le temps de partager un moment de convivialité avec leurs enfants autour d'un jeu de société. Les enfants, quant à eux, ne voient plus que par les jeux vidéo et les écrans, s'isolant passablement du monde extérieur.

Les temps ont changé, et parfois, un retour aux vraies valeurs est essentiel. C'est pourquoi la Municipalité a souhaité mettre en place des rencontres entre ces deux générations, dont les principaux objectifs sont de favoriser l'échange, la complicité, le respect de l'autre, le partage, le tout lors d'un moment gai et festif.

Semaine bleue

Changeons notre regard sur les aînés et brisons les idées reçues

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu. Chaque année, un concours prime les meilleures initiatives.

Pôle Seniors

4 rue Dambry

95290

L'Isle-Adam

Documents

[Programme Pôle Seniors 2026](#)

Liens utiles

[Les services du Pôle Seniors](#)

Contact

Pôle Seniors

4 rue Dambry

95290 L'Isle-Adam

01 34 69 03 29

centre.social@ville-isle-adam.fr